

Vision du collectif Décidons Thonon : Voici un exemple concret

Vous n'arrivez pas à voir ce que le collectif Décidons Thonon propose pour les municipales ? C'est un peu flou ?

Alors si nous vous donnions un exemple concret sur notre vision afin que vous y voyiez plus clair ?

Prenons un exemple : *le projet de construction du parking souterrain à rives*

En avez-vous entendu parler ? Avons-nous été consultés pour donner notre avis sur ce projet ? Savez-vous si l'opposition municipale a approuvé ou a proposé des alternatives à ce projet ?

En parcourant le site de la mairie et les moteurs de recherche, nous avons trouvé très peu d'informations au sujet de ce projet. En fait en voici ci dessous un résumé (300 places/11 300 949 euros **coût prévisionnel** et début des travaux fin 2019.



LA COMMUNE A DÉPOSÉ LE PERMIS DE CONSTRUIRE



LA DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE DU PARKING DE RIVES, DÉPOSÉE EN JUILLET DERNIER, EST EN COURS D'INSTRUCTION.

Il aura fallu près de neuf mois d'études financières, techniques, architecturales et paysagères, mais aussi de nombreuses concertations inter-services et d'investigations géotechniques complémentaires, des rencontres avec l'architecte des Bâtiments de France, les concessionnaires des réseaux impactés et les riverains avant d'aboutir à l'avant-projet du parking de Rives validé par l'Autorité environnementale (Etat).

UN ENVIRONNEMENT PRÉSERVÉ

L'ouvrage de quatre niveaux s'intégrera parfaitement à son environnement, en conservant notamment l'aspect verdoyant actuel. « conformément au souhait de l'architecte des Bâtiments de France », insiste Jean Denais.

L'accès se fera depuis l'avenue du Général-Leclerc par une placette où pourront manœuvrer tous les véhicules et qui délimitera une zone de piétonisation ponctuelle du hameau de Rives, incluant la place du 16 août 1944 et le chemin du Tornieux. Au niveau -3, les usagers auront la possibilité de rejoindre directement le débarcadère de la CGN, en empruntant un accès de plain-pied. Le projet prévoit également l'aménagement de places dédiées aux deux-roues motorisés ou non. Le planning de réalisation est encore en cours d'élaboration. « L'objectif étant de concilier ces travaux, très importants, avec l'activité estivale touristique », souligne le Maire.



Imaginons que nous soyons à la gouvernance de la mairie et que nous ayons eu cette idée de construire un parking souterrain (juste imaginons car la construction de parking ce n'est pas notre trip!).

Voici comment nous pourrions articuler nos 3 piliers :

DEMOCRATIE



cliquez pour ajouter une légende

- Présentation du projet au conseil municipal
- Nous pourrions imaginer suite à ce conseil la création d'une commission où seraient présents un élu de la majorité (qui aurait le rôle de coordinateur), les élus de l'opposition qui seraient en désaccord avec le projet (car nous pensons qu'une démocratie sans donner la parole à l'opposition n'est pas une vraie démocratie), des associations en relation avec le sujet (comme par ex dans ce cas Les amis de Rives), des citoyens habitant dans le hameau et des citoyens intéressés par le sujet
- Puis nous pourrions imaginer de mettre le résultat de ces délibérations sur une plateforme participative avec le projet initial et les alternatives proposées si ces dernières existent
- Et puis nous pourrions imaginer une réunion publique avec toutes les parties concernées qui présenteraient leurs propositions. Nous pourrions imaginer que cette réunion soit filmée et insérée dans la plateforme pour celles et ceux qui n'ont pas pu se déplacer

- Et puis finalement nous pourrions imaginer un vote en ligne (avec une permanence à la mairie pour celles et ceux qui 'ont pas internet ou qui se sentent mal à l'aise avec internet) avec toutes les propositions pour que les thononais et thononaises (quelque soit la nationalité, à partir de 16 ans) puissent valider ce projet ou choisir une alternative.



cliquez pour ajouter une légende

pouce vert : ok

pouce orange : indécis ou vouloir plus d'infos

pouce rouge : non au projet

Qu'en pensez-vous ? Si vous avez des questions, d'autres idées ou si vous voulez améliorer celle-ci, n'hésitez pas contactez-nous ?

ÉCOLOGIE



cliquez pour ajouter une légende

- Avant de présenter le projet, nous pourrions évaluer l'impact de ce projet sur l'environnement. Il est clair que pour nous cet impact est négatif car qui dit parking dit voitures (300 places) et souvent pour les frontaliers 1 personne par voiture Qui dit parking dit aussi bétonnage, dit émission de carbone. Or, il y a urgence écologique.
- Donc d'emblée après étude nous pourrions soit refuser d'emblée ce projet soit le refuser et communiquer les raisons de notre refus soit le présenter quand même et le soumettre aux thononais et thononaises (voir pilier démocratie) soit proposer une alternative.

« ce genre de décision doit être prise par le collectif »

- Quelle serait cette alternative ? Les transports publics : permettre aux personnes de laisser leur voiture dans un parking (par ex celui d'un hypermarché ou supermarché) et d'utiliser des navettes avec des horaires adaptés à la CGN pour les frontaliers, adaptés aux touristes et adaptés à ceux et celles qui vivent en périphérie du centre ville. Moins de voitures, moins de pollution. Nous pourrions même imaginer des transports gratuits pour renforcer l'incitation à les utiliser plutôt que la voiture. Ca vous semble utopique : regardez du côté de Dunkerque!

https://www.francetvinfo.fr/meteo/climat/dunkerque-la-gratuite-des-transports-en-commun-est-un-succes_3484917.html

Mais cela relève aussi de la politique des transports dans la commune.

Qu'en pensez-vous ? Si vous avez des questions, d'autres idées ou si vous voulez améliorer celle-ci, n'hésitez pas contactez-nous ?



cliquez pour ajouter une légende

- au niveau social, quel serait les bénéfices pour les thononais et thononaises ?
- Qui dit parking, dit horodateurs et paiements car bon les 11 millions il va falloir les rentabiliser non ? Quel sera le prix de stationnement dans ce parking ? Aussi cher que les zones oranges de Thonon ? Donc les frontaliers par exemple devront payer leur abonnement CGN + leur abonnement du parking (si abonnement sera possible).
- Reprenons notre alternative de transports publics gratuits : imaginez les économies que les thononais et thononaises pourraient faire avec ce moyen alternatif (moins d'essence à payer, moins d'utilisation de la voiture donc moins d'usure, pas de place de parking à payer) donc plus de pouvoir d'achat.

Qu'en pensez-vous ? Si vous avez des questions, d'autres idées ou si vous voulez améliorer celle-ci, n'hésitez pas contactez-nous ?

Conclusion : voilà comment en prenant l'exemple de la construction du parking souterrain de Rives, nous pourrions faire vivre la démocratie à Thonon et impliquer la commune au niveau écologique et social.

Qu'en pensez-vous ? Cela vous convient-il ?

Et si nous continuions à discuter de ce sujet et des autres ? Et si vous nous rejoignez dans le collectif pour porter cette façon de faire et NOS idées !